

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER  
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE  
COMMUNE DE CUREL  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 10 juillet 2020

**Convocation adressée le 06/07/2020**

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, à 18 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

**Présents:** Mr David COLIN, Mme Angélique HUGUIN, Mme Anaïs JOLY, Mr GREFF Benjamin, Mme Sylvie COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mr Luc COLIN, Mme Nicole KRILL

**Absents excusé(s) :** Monsieur Sylvain BECART, Madame Pascale BEDET

**Secrétaire de séance : Madame M.Christine BOURGADEL**

**ORDRE DU JOUR :**

- *Election des délégués au SIAEP*
- *Election des délégués au SIGF*
- *Election du délégué au SDED 52*
- *Désignation de la Commission Communales des Impôts Directs*
- *Désignation d'un représentant au GIP 52*
- *Nomination d'un délégué élu et d'un délégué agent au CNAS*
- *Nomination d'un correspondant défense*
- *Commissions Communales*
- *Travaux de réfection d'une joug pour une cloche de l'église*
- *Informations et questions diverses*

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT**

Le compte-rendu de la séance du 03 juillet 2020 est approuvé par le Conseil Municipal.

**DEL 13/2020 ELECTION DES DELEGUES AU S.I.A.E.P (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'après avoir contacté les services de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier Der et Blaise et que suite au transfert de compétence de l'eau potable, il n'y a lieu d'élire les délégués au SIAEP de Curel Chatonrupt Autigny-Le-Petit, au sein du Conseil Municipal. La commune de Curel sera représentée par des représentants de la CA de Saint-Dizier Der et Blaise.

**DEL 14/2020 ELECTION DES DELEGUES AU S.I.G.F (Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière)**

**CANDIDAT(S)**

**TITULAIRES**

COLIN Luc  
SIRI Elisabeth

**SUPPLEANTS**

KRILL Nicole  
GREFF Benjamin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 8
- Bulletin Blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité Absolue : 5

Sont élus :

**TITULAIRES**

COLIN Luc  
SIRI Elisabeth

**SUPPLEANTS**

KRILL Nicole  
GREFF Benjamin

**DEL 15/2020 ELECTION DU DELEGUE AU S.D.E.D 52 (Syndicat Départemental Energie et Déchets)**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et plus précisément ses articles L 5212-8 et L5711-1 ;

Vu l'article 21.1 des statuts du SDED 52

Après en avoir délibéré à 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- le Conseil Municipal désigne en qualité de délégué communal :

Nom : COLIN  
Prénom : David  
Fonction : Maire

- Prend acte que celui-ci représentera la commune au sein de la commission locale à laquelle elle appartient, collège électoral chargé de l'élection des délégués au comité syndical du SDED 52 pour le bloc de compétences « énergie ».

**DEL 16/2020 DESIGNATION DE LA COMMISSION COMMNALE DES IMPÔTS DIRECTS (C.C.I.D)**

Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Elle est composée du maire ou de l'adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour une commune dont la population est inférieure à

2000 habitants. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par la direction des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double soit 24 noms, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose :

LECOMTE Denise  
JEAN Arnaud  
FRANÇOIS Damien  
DURST Christophe  
HUGUENIN Aurélie  
COLIN Sylvie  
LOEW Michel  
THIERIOT Sandrine  
MAIRE Noël  
DENIZART Claire  
ADDENET Myriam  
ROTH Nadège

DENIZART Candy  
GAUTHIER Marie-Angèle  
MULLER Françoise  
DOMMANGE Jean-Claude  
LABREVEUX Cédric  
BAYZECK Régis  
MARECHAL Gisèle  
ROUX Régeane  
BOUTARD Georges  
BERNET Thérèse  
CHENY Jean-Claude  
GRANDMAIRE David

### **DEL 17/2020    DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU G.I.P 52 (Groupement d'Intérêt Public)**

La commune étant membre du Groupement d'Intérêt Public Haute-Marne, elle dispose d'un droit de vote en assemblée générale du groupement. Le représentant de la commune au sein du GIP Haute-Marne est désigné par le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal désigne comme représentant de la commune au GIP 52, Monsieur David COLIN.

### **DEL 18/2020    NOMINATION D'UN DELEGUE ELU ET D'UN DELEGUE AGENT AU C.N.A.S (Comité National d'Action Sociale)**

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS, chaque structure adhérente au CNAS désigne 2 délégués : 1 délégué des élus et 1 délégué des agents.

Après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal désigne :

- Délégué des élus : HUGUIN Angélique
- Délégué des agents : BOURGADEL Marie-Christine

### **DEL 19/2020    NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE**

Après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal désigne comme correspondant défense, Madame JOLY Anaïs.

## **DEL 20/2020 COMMISSIONS COMMUNALES**

### **FINANCES :**

HUGUIN Angélique  
BECART Sylvain  
COLIN Sylvie  
KRILL Nicole

### **BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX**

BECART Sylvain  
GREFF Benjamin  
COLIN Luc  
KRILL Nicole

### **BOIS ET FONCIER**

SIRI Elisabeth  
GREFF Benjamin  
COLIN Luc

### **ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE**

COLIN Sylvie  
COLIN Luc  
GREFF Benjamin  
JOLY Anaïs  
KRILL Nicole

### **SCOLAIRE**

COLIN Sylvie  
JOLY Anaïs

### **SALLE POLYVALENTE**

COLIN Sylvie  
GREFF Benjamin  
HUGUIN Angélique

### **VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS**

JOLY Anaïs  
COLIN Luc  
GREFF Benjamin

### **CAS (commission d'action social)**

COLIN Sylvie  
KRILL Nicole  
HUGUIN Angélique  
JOLY Anaïs

## **CIMETIERE / EGLISE**

COLIN Sylvie  
KRILL Nicole  
HUGUIN Angélique

## **COMMUNICATION**

JOLY Anaïs  
GREFF Benjamin  
HUGUIN Angélique

## **DEL 21/2020 TRAVAUX DE REFECTION D'UNE JOUG POUR UNE CLOCHE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune à un contrat d'entretien pour les cloches de l'église avec l'entreprise HAEZEBROUCK de Sainte-Memmie.

Lors de leur passage du 03/09/2019, il a été constaté que le joug en bois est détérioré au niveau de l'axe et de la cage du roulement d'une cloche et qui risque de céder si des travaux ne sont pas engagés rapidement.

Le devis proposé par l'entreprise HAEZEBROUCK s'élève à 3 344 euros HT soit 4 012.80 euros TTC.

Après en avoir délibéré par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal :

- Décide de réaliser les travaux
- D'accepter le devis de l'entreprise HAEZEBROUCK
- Autorise le Maire le Maire à signer le devis.
- Charge le Maire de demander des subventions auprès du Conseil départemental, GIP etc...
- Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2020.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Le Conseil Municipal charge le Maire de se renseigner sur la réglementation des installations de barrage dans le ruisseau de l'Osne.
- Un bénitier à l'église a été cassé. Le Conseil Municipal demande au Maire de contacter l'entreprise qui a réalisé les travaux de la toiture du porche.
- Il a été constaté que des terrains privés n'étaient pas entretenus. Une information sera adressée à tous les propriétaires afin de leurs rappeler leurs obligations de débroussaillage dans le cadre de la lutte contre les incendies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.